



Procès-verbal de l'assemblée générale de printemps du samedi 5 juin 2015 à 17h30 Tennis-Club, Prêles

Président : David Fragnoli
Présents : 32 personnes selon liste de présences
Excusés : 20 personnes excusées

1. Appel et souhaits de bienvenue

- David souhaite, au nom du comité de la section neuvevilloise du club alpin suisse la bienvenue à la traditionnelle assemblée générale de printemps. L'assemblée générale de cette année sera comme d'habitude dévolue essentiellement à la présentation des comptes de l'année passée et du budget de l'année prochaine,

En préambule, David signale que le club se porte bien, à tous les niveaux. Un nombre de membres qui croit régulièrement, avec près de 300 membres c'est une augmentation d'environ 25% depuis 2008, année depuis laquelle nous sommes indépendant, un programme de course riche et varié grâce à un nombre de chef de course assez exceptionnel pour une section de cette taille, une très bonne situation financière, vous le constaterez en découvrant les chiffres qui vous seront commentés par notre grand argentier, un mouvement OJ en constante croissance également, repris par Numa de Montmollin avec un enthousiasme qui fait plaisir à voir et qui augure d'un bel avenir pour notre section, et last but not least, un comité compétent, motivé, engagé et efficace qui sait aller à l'essentiel en évitant les lourdeurs administratives habituellement rencontrées dans certaines associations. Tout cela, grâce aux membres, qui font vivre la section, aux nombreux chefs de course et aux nombreuses personnes du comité qui se sont engagés sans compter depuis la création de la section pour promouvoir et développer notre club et dont la consécration aura été l'acquisition de haute lutte de l'indépendance de la section.

- Cette assemblée est également l'occasion de faire le bilan de la saison d'hiver écoulée, et même si notre responsable des courses aura tout à l'heure l'occasion de vous le détailler, David signale qu'aucun accident n'est à déplorer. Suite à des conditions météo et un enneigement un peu particuliers, plusieurs courses ont dû être annulées ou reportées, voir déplacées, mais globalement tout c'est plutôt bien passé. Notre responsable des courses y reviendra brièvement.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 15 novembre 2014

- Disponible sur notre site internet
- Le président apporte une modification à l'ordre du jour, en fait une correction de la formulation du point 11 : « Information de l'assemblée » devient « Décision de l'assemblée ».
- Le PV est accepté à l'unanimité.
- Remerciements à Pierlou Angelini pour la rédaction.

3. Communications et correspondance

- Rien de particulier à relever en matière de correspondance, si ce n'est la traditionnelle publicité.
- David informe que la section s'est associée à d'autres sections du CAS de la région, et a officiellement fait opposition aux publications de mise à ban des parcelles entourant le secteur de Rondchâtel, à savoir les parcelles 309 (CIV 14 4270), 556 (CIV 14 4178) et 554 (CIV 14 4271) de la commune de Péry, situées à l'est de l'entreprise Ciments Vigier SA pour les 2 premières ; ainsi que les parcelles 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67 de la commune de la Heutte et la parcelle 1702 de la commune d'Orvin, toutes situées à l'ouest du secteur de Rondchâtel (CIV 14 4272). La mise à ban de ces parcelles telle que proposée aurait en effet tout simplement empêché l'accès aux voies d'escalade de Plagne, pratiquées depuis 1955, donc bientôt 60 ans que des grimpeurs viennent pratiquer leur sport dans ce site, qui est, avec ses 800 voies, le plus important du Jura Bernois ce que nous ne pouvions accepter.

Les régions de la Petite Métairie de Nidau, du Sesselin et de Rondchâtel sont régulièrement traversées, à pieds ou en vélo tout terrain (VTT), permettant de passer de La Heutte ou Péry à Chasseral, Orvin ou Frinvilier. Trois sentiers pédestres officiels y sont balisés. La mise à ban de ces parcelles aurait également rendu ces régions inaccessibles, ce que nous ne pouvions accepter non plus.

Le 28 novembre 2014, une rencontre dans les locaux de Ciments Vigier SA a permis à plusieurs sociétés d'exposer les restrictions qu'entraîneraient une mise à ban des parcelles sur toute leur superficie. Nous comprenions que les carrières de l'entreprise Ciments Vigier SA devaient être sécurisées, et que leur accès en soit interdit, cependant la mise à ban de toute une région était disproportionnée.

Suite aux doléances et à l'opposition du CAS, une mise à ban telles que demandée initialement, de nouvelles mises à ban restreintes aux zones d'exploitation des carrières ont été soumises et déposées par Ciments Vigier SA, avec prise en compte des propositions des opposants.

- Cours de sécurité et de sauvetage en montagne, organisé par le poste de secours de Moutier, rattaché à la section prévôtoise, aura lieu les 26 et 27 septembre 2014 à Moutier. Inscription possible sur le site de la section prévôtoise, attention au délai car c'est vite complet. Vivement conseillé, à tout le monde et en particulier aux chefs de course.
- 22 mai : assemblée des délégués romands à Yverdon
- 13+14 juin : assemblée des délégués et fête centrale à Brigue (principal sujet de l'assemblée, comptes 2014 et planification financière 2016-2017, présentation de l'avancement du projet de création d'un système de gestion des géodonnées, mené en partenariat avec SuisseMobil, saisie numérique de toutes les données (tout ce qui figure actuellement dans les différents bouquins) du CAS pour création d'un site d'accès à toutes les données sur les courses, itinéraires, cabanes, permettant de planifier des courses de A à Z. Apparemment déroulement selon planification prévue, premiers documents pourraient être mis à disposition dès fin 2015, pour des tests d'utilisation, mais globalement projet qui prendra du temps et coûtera assez cher.
- Chiffres principaux 2014 du CAS, tirés de la revue Les Alpes (nombre de membre, % de femmes, comptes du CAS, budget, résultat 2014, répartition de l'utilisation des

cotisations..), membres toujours en augmentation, mais un peu moins élevé, surtout démissions de jeunes après OJ, groupe de travail a été mis sur pied pour voir ce qui pourrait être entrepris pour limiter cette tendance. Beaucoup moins d'accidents en montagne en 2014, essentiellement à cause de la météo catastrophique.

- Métairie de Nods : Rappel que CAS LN partage cette métairie pendant la période hivernale avec le ski-club Nods Chasseral moyennant une petite participation financière, très bonnes expériences ces deux dernières années, fréquentation en hausse et endroit très apprécié. Nicolas Moeschler ne souhaite plus s'occuper des clefs et de la coordination avec le ski-club Nods Chasseral et la commune, le comité va rediscuter du maintien de cette collaboration, mais certainement volonté de continuer, trouver quelqu'un pour remplacer Nicolas.

4. **Mutations (Novembre 2014 – Juin 2015)**

Le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres présents à l'assemblée et encourage chacun à consulter notre programme annuel.

Il rappelle que chaque changement d'adresse et de mail doit être annoncé.

Admissions

Vögtli	Markus	Prêles
Rindlisbacher	Anita	Orvin
Rindlisbacher	Andy	
Rindlisbacher	Célia	
Jouval	Norbert	Saint-Blaise
Pittet	Florian	Prêles
Arrel	Nathalie	Villars-sous-Yens
Weber	Barbara	Bienne
Sauter-Zulauf	Ursula	Merzlingen
Tritten	Etienne	Marin
Wicht	Valérie	marin

Démissions

Labbé	Anna	La Neuveville
Schurch	Laurent	Lugnore
Gagnebin	Fabien	Nods
Girardin	Pascale	Orvin

Changement de section +

--	--	--

Changement de section –

Leutwiler	Niels	
-----------	-------	--

Décès

Bloch	Raymond	Utikon Waldegg
-------	---------	----------------

Bilan

Admissions	11
Démissions	4
Changement de section +	
Changement de section -	1
Décès	1
Augmentation/diminution	
Total membres 5 juin 2015	285

5. Comptes 2014

- David donne la parole à Olivier Amstutz pour la présentation des comptes.
- Olivier présente les comptes 2014 dont le résumé est annexé au présent PV.
- Les réviseurs Richard Mamie et André Kurt présentent le rapport des vérificateurs.
- Pas de question, les comptes sont acceptés à l'unanimité des membres présents et décharge est donnée au caissier.

6. Budget 2016

- David donne la parole à Olivier Amstutz pour la présentation du budget.
- Olivier présente et commente le budget 2016 dont le contenu est annexé au présent PV.
- Pas de question, le budget 2016 est accepté à l'unanimité.

7. Bilan des courses d'hiver 2014-2015 et informations sur la formation : Laurent Torriani

- Peu de dimanches avec une bonne météo.
- 30 activités au programme dont 13 organisées par les jeudistes (sans les entraînements).
- 7 sorties annulées dont 2 weekend. Plusieurs destinations ont dû être modifiées.
- Un seul weekend s'est déroulé selon le programme. C'est très peu par rapport aux autres années.
- Moins de sorties que les années précédentes, mis un taux de participation dépassant souvent 10 personnes. Cela rend la tâche plus difficile pour les chefs de course.
- L'entraînement d'escalade en salle a réuni entre 5 et 10 personnes régulièrement.
- 3 soupers fondues ont eu lieu.
- L'activité principale des membres actifs reste le ski de randonnée avec une sortie skating.
- Chez les jeudistes, activités variées : ski de rando, raquette et randonnées.
- Janvier 2014 : formation pour les membres aux Prés Vaillons.

Laurent remercie tous les chefs de course.

Il signale les sorties prévues pour l'été

Il informe :

- Stéphane Carnal a suivi le cours CDC 1.
- Olivier Amstutz a suivi le cours CDC 2.
- D'autres clubistes ont suivi le cours avalanche ou premiers secours.
- le débroussaillage forestier habituel aura lieu le weekend après la Fête du vin.

8. Rapport du responsable matériel Urs Meier

- Le matériel sort régulièrement.
- Il demande que le matériel sorti soit ramené rapidement. (dans la semaine qui précède une course).

9. Bilan et projet du groupe OJ

- En l'absence du responsable OJ, pas d'information particulière sur ce point de l'ordre du jour.

10. Informations sur le site internet du club : Daniel Hofer

- Daniel signale que la fréquentation du site est en baisse.
- L'échange de photo via Dropbox est peu efficace et il cherchera une autre solution.

11. Informations sur la course de 7 lieues du 28 novembre 2015

- David informe l'assemblée de la situation, volonté de la FSG et du nouveau comité de la course des pavés d'organiser course de 7 lieues chaque année, ou éventuellement tous les deux ans ;
- Rappel : CAS s'était engagé pour une édition unique, à l'occasion du 700^e anniversaire de La Neuveville ; nous avons accepté une deuxième édition à l'occasion du 20^e de la course des Pavés, qui tombait également sur l'année du 75^e anniversaire de notre section ;
- Organisation jusqu'à aujourd'hui pour le CAS : Nicolas Moeschler coordinateur général et lien avec la FSG ; 60-80 bénévoles du CAS à mobiliser le jour de la course ; le CAS touche 5.- par inscription, soit environ 1'200.- par année qui alimentent le fonds de dédommagement des chefs de course, ce qui allège les frais à charge des participants aux courses de 2j. au moins.
- Pour la suite : le CAS est-il prêt à s'engager de manière durable, surtout pour la mise à disposition des bénévoles (y compris les responsables de secteur) le jour de la course, sachant que Anne Knuchel et Michèle Rossel sont prêtes à reprendre une partie des tâches de supervision et de lien-coordination avec la FSG assumées par Nicolas Moeschler pour les deux éditions précédentes ; le retour financier pour le CAS resterait le même, à savoir 5.- par inscription, malgré des charges en partie reprises par le nouveau comité de la FSG ;
- Avantages pour le CAS : rentrée financière, publicité, promotion d'une activité en partie liée à celles du CAS (préparation physique), la course couvre la région de la section (La Neuveville – Plateau de Diesse) ;
- Est-ce vraiment le rôle de notre section de mettre de l'énergie dans la promotion d'une

activité qui n'est pas forcément représentative des siennes ? Ne vaut- il pas mieux investir dans d'autres domaines, comme la formation par exemple ou le développement des courses d'été ? Avec certes environ 1'200.- en moins pour les caisses de la section, théoriquement à charge des membres... !

- Le comité a discuté de tous ces aspects, et compte tenu du fait que deux des membres se sont déclarées prêtes à reprendre le pilotage des opérations suite au retrait de Nicolas Moeschler, que la FSG reprend une partie des tâches qui nous incombaient lors des éditions précédentes, le comité donne un préavis positif à la participation périodique du CAS à l'organisation de la course de 7 lieues, en collaboration avec la FSG La Neuveville, par contre il soutient plutôt une organisation de la course tous les deux ans et pas chaque année, la prochaine édition aurait lieu cette année, puis la suivante en 2017, puis 2019, 2021, etc..., sachant également que si cela devait nous poser des problèmes insurmontables, nous pourrions toujours décider de nous retirer.
- Comme c'est toute la section qui est concernée, et pas seulement le comité, surtout par les bénévoles qu'elle devra mobiliser pour le jour de la course, David soumet cette décision au vote de l'assemblée, en fait deux décisions, la première sur le principe de participation périodique du CAS à l'organisation de cette course, et en cas de oui, organisation chaque année ou tous les deux ans.
- Le débat est ouvert. Pierre Gorgé souligne que notre participation permet de faire connaître le club et sa région.
- Vote de l'assemblée :
 1. Organisation périodique : Oui à l'unanimité des membres présents
 2. Périodicité : Tous les deux ans à l'unanimité des membres présents

12. **Divers**

- Pas de divers du côté du comité
- La parole n'est plus demandée.
- David rappelle que l'apéro est offert par la section
- La prochaine assemblée aura lieu le samedi 14 novembre 2015 dès 17h30 à la Cave de Berne à La Neuveville.

Le Président

La Secrétaire

David Fragnoli

Pier Lou Angelini

Comptabilité**Bilan**

	<u>31 décembre 2014</u>		31 décembre 2013		<u>31 décembre 2012</u>		<u>31 décembre 2011</u>		<u>31 décembre 2010</u>	
	Sfr	Sfr	Sfr	Sfr	Sfr	Sfr	Sfr	Sfr	Sfr	Sfr
Actifs										
1000 Caisse	562.00		562.00		487.00		187.00		309.10	
1100 CCP	34'625.57		34'161.57		27'581.75		30'466.30		24'913.55	
1200 C/C BCBE	2'228.20		2'239.45		2'259.60		2'259.60		2'267.50	
1300 Postsoleil	5'892.90		5'593.10		2'259.60		2'259.60		2'267.50	
1400 Actifs transitoire	0.00		225.00		5'545.10		5'355.55		5'310.85	
	0.00	43'308.67	0.00	42'781.12	0.00	35'873.45	0.00	38'268.45		35'068.50
Passifs										
2000 Factures à payer (passif	0.00		2'100.00		0.00		0.00		0.00	
2800 Fond chefs de courses	3'295.00		2'000.00							
2400 Passifs transitoires	2'480.35		0.00							
2900 Capital	38'681.12		35'683.90		38'268.45		32'801.00		29'020.60	
Résultat de l'exercice	-1'147.80	43'308.67	2'997.22	42'781.12	-2'395.00	35'873.45	5'467.45	38'268.45	3'780.40	32'801.00

Comptabilité**Pertes et profits**

(+ = charges, - = produits)

	2014	Budget	Delta	Rem.	2013	2012	2011	2010
	Sfr				Sfr	Sfr	Sfr	Sfr
Activités courantes								
Charges								
3000 Courses, cours	9'010.00	9'000.00	10.00		3'209.55	2'819.00	1'825.40	2'472.10
3100 Matériel, bibliothèque	-101.40	1'000.00	-1'101.40		588.68	3'737.35	1'426.40	160.00
3200 OJ	1'866.00	2'100.00	-234.00		2'100.00	2'100.00	2'100.00	8'600.00
3300 Assemblées générales	226.50	1'200.00	-973.50		925.00	2'135.00	362.10	599.00
3400 Délégations	357.40	500.00	-142.60		108.40	402.00	143.00	179.40
3500 Frais d'administration	734.70	800.00	-65.30		612.50	792.60	557.05	563.35
3600 Dons, hommages, deuils	172.00	500.00	-328.00		844.95	595.50	159.90	613.70
3700 Ports, frais CCP et banque	14.80	100.00	-85.20		0.00	0.00	14.75	18.40
3800 Divers	6.60	500.00	-493.40		-217.40	359.75	-420.70	5.60
3900 Fonds d'administration des cabanes	0.00		0.00		0.00	0.00	-420.70	5.60
3910 Alimentation fond CC	0.00				2'000.00		0.00	0.00
	12'286.60	15'700.00	-3'413.40		10'171.68	12'941.20	6'167.90	13'217.15
Produits								
4000 Cotisations	-11'125.00	-10'500.00	-625.00		-11'380.00	-11'045.00	-10'805.00	-10'604.00
4100 Dons reçus	0.00	-1'989.00	1'989.00		-150.00	-300.00	0.00	-6'450.00
4200 Intérêts reçus	-15.45	-50.00	34.55		-18.05	-29.20	-38.70	-37.85
5000 Manifestations	0.00		0.00		-1'689.00	818.00	0.00	0.00
5100 Sets de table et dons	0.00		0.00		0.00	0.00	0.00	0.00
5110 Matériel et divers	0.00		0.00		0.00	0.00	0.00	0.00
5120 Cantine	0.00		0.00		0.00	0.00	0.00	0.00
6000 Sport La Neuveville	1.65		1.65		68.15	10.00	8.35	99.90
	-11'138.80	-12'539.00	1'400.20		-13'168.90	-10'546.20	-10'835.35	-16'991.95
Résultat (+ = bénéfice, - = perte)	-1'147.80	-3'161.00			2'997.22	-2'395.00	4'667.45	3'774.80

CAS La Neuveville

Budget 2016

	Budget			
	2013	2014	2015	2016
Charges				
3000 Courses, cours	4'000.00	9'000.00	5'000.00	5'000.00
3100 Matériel, bibliothèque	1'000.00	1'000.00	1'000.00	700.00
3200 OJ	2'100.00	2'100.00	2'100.00	2'100.00
3300 Assemblées générales	1'200.00	1'200.00	1'200.00	1'200.00
3400 Délégations	500.00	500.00	400.00	400.00
3500 Frais d'administration	800.00	800.00	800.00	850.00
3600 Dons, hommages, deuils	500.00	500.00	500.00	500.00
3700 Ports, frais CCP et banque	100.00	100.00	100.00	100.00
3800 Divers	500.00	500.00	500.00	500.00
3910 Fonds CC			1'800.00	1'800.00
	10'700.00	15'700.00	13'400.00	13'150.00
Produits				
4000 Cotisations	10'500.00	10'500.00	11'500.00	11'500.00
4100 Dons reçus	1'989.00	1'989.00	150.00	150.00
4200 Intérêts reçus	50.00	50.00	50.00	50.00
5000 Alimentation fond CC			1'800.00	1'800.00
5100 Sets de table et dons				
5110 Matériel et divers				
5120 Cantine				
6000 Sport La Neuveville				
	12'539.00	12'539.00	13'500.00	13'500.00
	1'839.00	-3'161.00	100.00	350.00

OA 28.4.15